

Jean-Yves Mérimod
President

Référence
SPC/JYM/016-046

Paris, le 2 septembre 2016

Je préside l'université Sorbonne Paris Cité depuis décembre 2013. J'ai eu depuis à impulser ou faciliter de nombreux projets ou chantiers. On peut citer la négociation du Contrat de Plan Etat Région, l'élaboration du contrat d'établissement 2014-2018, la transformation de USPC d'un PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) en Comue (communauté d'universités et établissements), le lancement des quatre pôles scientifiques et pédagogiques, le travail sur l'égalité femme-homme, la réflexion et l'action pour l'amélioration de la vie de campus, le soutien aux formations et pédagogies innovantes et aux recherches d'excellence, l'enseignement des langues pour les non spécialistes, la mise en place de partenariats avec des universités étrangères, la création de bourses de mobilités entrante et sortante, le développement de la valorisation en accord avec la SATT Idf Innov, le soutien aux écoles doctorales (financement Cofund, mais aussi du contrat de site et de l'Idex), des actions de formation continue pour les personnels, le développement de la pluridisciplinarité. Ces chantiers ont pu avancer, et souvent devenir des acquis, grâce à la mobilisation d'équipes enthousiastes mêlant des personnes issues de tous nos établissements. Les crédits Idex ont bien sûr été mis à contribution pour financer ces actions.

Le premier ministre a cependant décidé de mettre fin à la convention Idex, donc au financement associé, à partir du 30 juin 2016. Il a suivi l'avis du jury qui, qualifiant notre regroupement de « loose confederation », nous reproche de ne pas avoir réalisé la fusion des universités qui aurait été promise en 2012.

Cet arrêt est lourd de conséquences sur le plan concret (forte baisse des financements pour 2016 et 2017) et symbolique (comment se faire reconnaître internationalement comme une université unifiée de recherche alors que les pouvoirs publics de notre pays ne nous reconnaissent pas comme telle ?).

Nous avons pu obtenir de l'État un soutien, confirmé par une convention adoptée par notre conseil d'administration de juillet, qui permet de continuer à financer une partie de nos actions en 2016 et en 2017. Cette mesure importante est limitée dans le temps. Pour le moyen et long terme, il est clair que nous devons choisir entre renoncer aux ambitions d'excellence et d'intégration renforcées qui fondent notre regroupement depuis 2010 ou continuer dans cette voie, mais par un chemin plus radical et plus rapide que celui défendu depuis 2013 dans le cadre de l'Idex. Bien évidemment, seule la seconde hypothèse peut permettre de retrouver le label et le financement Idex en 2018-2019.

Les présidents des quatre universités de USPC, en accord avec les responsables des autres établissements membres, souhaitent relever ce défi en proposant une voie difficile mais prometteuse. Ils ont décidé de travailler à la création, au 1^{er} janvier 2019, d'une nouvelle université à la place de leurs institutions. Ceci passe par la rédaction d'un projet qui doit être approuvé à la mi-décembre par les conseils d'administration des quatre actuelles universités.

Je me réjouis de cette perspective qui ouvre la voie à la constitution d'une université puissante en région parisienne, sachant coupler excellence en recherche et en formation, rassemblant un grand nombre d'étudiants et de laboratoires, active dans presque tous les champs du savoir, capable de relever des enjeux sociaux ambitieux, notamment au profit des habitants de Paris et de l'Île-de-France.

C'est une nouvelle phase qui est en train de s'amorcer, qui doit permettre d'installer un cadre institutionnel simple et internationalement compréhensible, facilitant notre reconnaissance nationale et internationale. Ceci permet aussi à USPC de se concentrer sur des projets concrets (formation, recherche, valorisation, vie de campus, documentation) impliquant tous nos établissements membres, qu'il s'agisse des universités, des grands établissements ou des organismes de recherche.

Cette nouvelle phase nécessite de nouvelles idées et de nouvelles personnes.

C'est pourquoi j'ai décidé de quitter la présidence de USPC. Ce départ sera effectif le 14 septembre. Un nouveau président devra être prochainement élu et le recteur de Paris va désigner un administrateur provisoire pour assurer la continuité de la direction de notre établissement.

Je remercie très vivement toutes les personnes qui ont permis de réaliser de beaux projets, renforçant ainsi la coopération et l'intégration entre nos établissements au service des missions publiques qui sont les nôtres, qu'il s'agisse de l'excellence en recherche ou de l'avenir des étudiants que nous formons.

Je souhaite que les perspectives esquissées plus haut se réalisent dans les calendriers prévus : il faudra pour cela de l'intelligence, de l'énergie, une grande capacité d'écoute et un peu de chance. Rien qui ne soit inaccessible à ce beau rassemblement qu'est USPC.



Jean-Yves Mérimod
Président